l'allocation? Il serait possible qu'il lui eût été accordé une somme quelconque dont il devrait rendre compte.

Le MINISTRE DE LA MILICE ET DE LA DEFENSE : Je n'ai pas examiné cela.

### POTEAUX. - LIGNE TELEGRAPHIQUE DU SAINT-LAURENT.

## M. CASGRAIN (par M. Bergeron) :

- 1. Le gouvernement fait-il couper des poteaux de télégraphe en cèdre pour la ligne télégraphique de la côte nord du Saint-Laurent?
- 2. Dans l'affirmative, qui a l'entreprise et quel prix paie-t-on par poteau et où ces poteaux sontils livrables?
  - 3. A-t-on demandé des soumissions?

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES (sir Louis Davies): 1. Oui. 2. M. L. P. De Courval, d'Arthabaska, P. Q. 85 cents par poteau; les poteaux sont li-Chicoutimi, Saint-Alphonse. a. Grande-Baie, Saint-Alexis, Anse Saint-Jean, Tadoussac, Bergeronnes. 3. On a demandé des soumissions. On en a reçu quatre, dont la plus basse était celle de M. De Courval, qui demandait \$1.15 par poteau, mais le ministre, considérant que le prix était trop élevé, a réussi à le faire réduire à 85 cents, comme je l'ai déjà dit.

### W. T. O'DONAHUE, DE ROBERVAL.

# M. CASGRAIN (par M. Bergeron):

- 1. Est-il vrai que le gouvernement paie ou a payé un salaire à un nommé W. T. O'Donahue, de Roberval, comme gardien du dragueur en hivernement à cet endroit, dans le comté de Chicoutimi 2
- 2. Dans l'affirmative, quel montant par mois ou par jour paie-t-on à ce monsieur ?
- 3. Combien a coûté la garde de ce vaisseau à cette date?
- 4. Qui a recommandé O'Donahue au gouvernement pour ce service ?

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES (sir Louis Davies): 1. Oui. 2. \$20 par mois. 3. \$20. 4. M. P. V. Savard, M. P.

### RECLAMATION DE J. A. CLAVEAU.

#### M. CASGRAIN (par M. Bergeron):

1. J. A. Claveau, hôtelier, de Chicoutimi, a-t-il présenté depuis juin 1896 au département des Travaux publics par l'entremise de J. C. Blais, | chargé de faire l'inspection du bétail pour décou-SIR CHARLES HIBBERT TUPPER.

ingénieur, des réclamations pour bois et autres matériaux fournis pas lui dans la construction ou les réparations du quai de Chicoutimi ou de Sainte-Anne?

2. Dans l'affirmative, quelles sommes d'argent ont-elles été payées à ce monsieur? Et quand?

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES (sir Louis Davies): M. J. A. Claveau a recu les sommes suivantes pour bois fourni à Chicoutimi: 1896-97, \$246.50; 1897-98, \$78.50; 1898-99, jusqu'aujourd'hui. \$325.

## LEONCE P. BILODEAU, DE ROBERVAL.

### M. CASGRAIN (par M. Bergeron):

- 1. Un nommé Léonce P. Bilodeau, de Roberval, a-t-il été employé par J. C. Blais, surveillant de la construction des quais dans Chicoutimi, comme charretier ou autrement depuis juin 1896 ?
- 2. Dans l'affirmative, quels montants a-t-il recus pour ses services de charretier, et combien lui a-t-on payé à d'autres titres ?

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES (sir Louis Davies): Il ne parait pas que M. Léonce P. Bilodeau, de Roberval, ait été employé à ce titre.

## LE DOCTEUR J. A. DUCHESNE.

### M. CASGRAIN (par M. Bergeron):

- 1. Le docteur J. A. Duchesne, vétérinaire, de Chicoutimi, a-t-il sollicité lui-même ou par d'autres la faveur de faire des inspections de bétail dans le comté de Chicoutimi, contre la tuberculose, depuis juin 1896 ?
- 2. Est-il vrai qu'il s'est plaint du fait que le Dr. Hall était chargé de faire cet ouvrage dans son district?
- 3. Dans l'affirmative, quelles sont les raisons qui ont été données au Dr Duchesne pour lui refuser cet ouvrage?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : (M. Fisher): Il a été échangé au ministère à ce sujet une assez volumineuse correspondance à laquelle ne saurait faire justice une réponse catégorique à cette question. Je prierai donc l'honorable député de faire une motion, demandant la production des documents que je m'empresserai de déposer sur le bureau.

### LE DOCTEUR HALL, DE QUEBEC.

### M. CASGRAIN (par M. Bergeron):

1. Le Dr Hall, de Québec, vétérinaire, a-t-il été